

DEL2024_11_179

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 27
Votants : 35



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six novembre, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 20 novembre 2024.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENTS / PROCURATIONS:

Mme Djena DIARRA (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Malgorzata DUDEK (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à M. Serge CADIO), M. Karim BENMISSI (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Ludovic PEDRO (donne procuration à Mme Nafi SIBY), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sur proposition de Gérard GINAC.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la délibération n°2024_09_146 du 25 septembre 2024 portant dernièrement modification du tableau des effectifs,

Vu le tableau des effectifs,

DEL2024_11_179

Considérant, d'une part, la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs pour entériner les inscriptions sur liste d'aptitude par la voie de la promotion interne, par la création des emplois suivants :

- 1 technicien,
- 1 chef de service de police municipale,

Considérant, d'autre part, que la réorganisation de l'administration nécessite la création des emplois suivants :

- 1 Adjoint opérationnel auprès de la Direction Générale Adjointe Vie de l'Habitant – Vie de la Cité, sur le cadre d'emplois des attachés,
- 1 Gestionnaire de flotte automobile, sur les cadres d'emplois des techniciens ou des ingénieurs,
- 1 Responsable adjoint Festivités, sur les cadres d'emplois des rédacteurs ou des attachés,
- 1 Formateur interne, sur le cadre d'emplois des attachés,

Considérant que cette réorganisation nécessite la modification des fonctions suivantes :

- Transformer le poste de Gestionnaire technique bâti en Responsable du service Exploitation, sur le même cadre d'emplois des techniciens,
- Transformer le poste de Journaliste maquettiste en Rédacteur en chef, sur le cadre d'emplois des attachés,

Considérant que les cadres d'emplois ainsi créés seront supprimés à l'issue des recrutements effectifs sur les grades, pour ceux non pourvus en définitive ;

Considérant que tout emploi créé peut être pourvu par un fonctionnaire, et à défaut par un agent contractuel lorsque le statut le permet, dans les conditions fixées par le Code général de la fonction publique (Livre III Titre III Recrutements par contrat) ;

Considérant que dans ce cas, la rémunération sera calculée au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade de recrutement ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. De modifier le tableau des effectifs par la création des emplois suivants :

- 1 technicien,
- 1 chef de service de police municipale,
- 1 Adjoint opérationnel auprès de la Direction Générale Adjointe Vie de l'Habitant – Vie de la Cité, sur le cadre d'emplois des attachés,
- 1 Gestionnaire de flotte automobile, sur les cadres d'emplois des techniciens ou des ingénieurs,
- 1 Responsable adjoint Festivités, sur les cadres d'emplois des rédacteurs ou des attachés,
- 1 Formateur interne, sur le cadre d'emplois des attachés,

DEL2024_11_179

2. De modifier le tableau des effectifs par la transformation des emplois suivants :
 - Transformer le poste de Gestionnaire technique bâti en Responsable du service Exploitation, sur le même cadre d'emplois des techniciens,
 - Transformer le poste de Journaliste maquettiste en Rédacteur en chef, sur le cadre d'emplois des attachés,
3. De dire que les dépenses ainsi envisagées seront imputées sur le chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

35 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig - 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le *02/12/2024*

Au Représentant de l'Etat

Publié le *02/12/2024*

Montfermeil, le *02/12/2024*

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)

